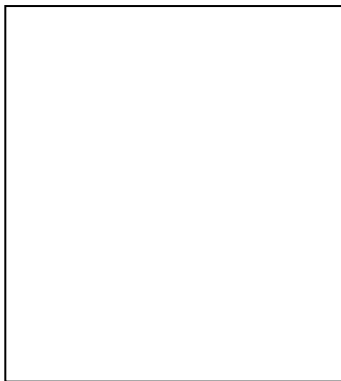




« Tatoués »

I-206

K.5

Nom : BARRE

Prénom : René Pierre

Date naissance : 17 avril 1920

Lieu de naissance : Pontaumur (63380)

N° Matricule à Flossenbürg : 9355 à Auschwitz : 185 010 à Buchenwald : 53390

Situation familiale avant l'arrestation : marié, 1 enfant.

Situation professionnelle : boucher.

Domicile : Pontaumur (63380).

ARRESTATION : le 10 mars 1944 à Clermont-Ferrand (63000).

Circonstances d'arrestation : réfractaire au STO, il était porteur d'une fausse carte d'identité, membre des MUR, il ravitaillait le maquis, servait de courrier et a été arrêté au cours d'une mission.

Lieux d'emprisonnement : Clermont-Ferrand , Compiègne.

Date de départ de Compiègne : 27-04-1944 pour Auschwitz.

DÉPORTATION :

Camps et Kommandos successifs : Arrive à Auschwitz le 30 avril 1944. Transféré à Buchenwald le 12 mai où il arrive le 14. Transféré à Flossenbürg le 24. Affecté le 03 juin au Kommando de Flöha, dépendant de Flossenbürg, où il arrive le 04.

Evacuation : Le Kommando fut évacué le 14 avril 1945. Marche de 26 km par les localités de Augustusburg, Walkirchen, Grosssilbers-dorf. Le 15, marche 16 km par Lauta, Marienberg, Forêt de Reitzenheim, où furent exécutés 57 détenus épuisés et malades dont 23 Français. Le 16, marche de 20 km par Sebastienberg et Visset. Le 17, marche de 18 km. Le 18, marche de 12 km jusqu'à la ferme près de Brunesdorf. Reprise de la marche le 24, pour 20 km par Brunesdorf, Kaaden et Weitenbretich. Le 25, marche de 16 km, par Potersam, Rudig, Luts. Le 26, marche de 24 km par Chiesch, Luditz et Grossives- chentiz. Le 28, marche de 14 km Kowachen, Mokrau, Poschau et Libin. Le 30, marche de 20 km par Luts, Rudig, Kriengerm, Flöhau. Le 6 mai, à Liebotcham (près de Saas) les survivants se partagent, en deux groupes, l'un pour Teresin, où il arrive le soir, l'autre vers le sud avec un arrêt à Luts.

Date et conditions de sa libération : Il restera dans le premier groupe et sera libéré dans la nuit du 8 au 9 mai 1945, par les Russes à Terezin

Rapatriement : par Nancy

RETOUR A LA VIE CIVILE :

Réinsertion dans son environnement (familial-social-professionnel)

Difficultés ou non à reprendre une vie normale :

Autres informations et sources :

Nom et adresse actuelle du rédacteur de la fiche :